

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01098

Numéro SIREN : 534 649 876

Nom ou dénomination : 5 S INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2019 sous le numéro de dépôt 6014

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/6014

Déposant :

Nom/dénomination : 5 S INGENIERIE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 534 649 876

N° gestion : 2011 B 01098

Désignation de l'entreprise		SAS 5 S INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		RUE DE L'ARTISANAT 01800 VILLIEU LOYES MOLLON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 3 4 6 4 9 8 7 6 0 0 0 2 4		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	31 350	AS	28 391	2 958
		Autres immobilisations corporelles	AT	17 206	AU	6 880	10 325
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	ES		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 570	BI		3 570
TOTAL (II)		IJ	52 126	BK	35 272	16 854	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 325	BY		11 325
		Autres créances (3)	BZ	77 350	CA		77 350
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	60 285	CE		60 285
Disponibilités		CF	497 165	CG		497 165	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	236	CI		236	
	TOTAL (III)	CJ	646 362	CK		646 362	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecarts de conversion actif*	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	698 489	1A	35 272	663 217	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
CP							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 5 S INGENIERIE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . . . 15 000)			DA	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	193 749	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	213 176	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	423 425	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	64 622	
TOTAL (III)			DR	64 622		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	15 329	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	72	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	66 468	
	Dettes fiscales et sociales			DY	72 048	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	21 250	
TOTAL (IV)			EC	175 169		
Ecart de conversion passif*			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	663 217		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	167 607
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	252	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 5 S INGENIERIE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	1 068 768	FE		FF	1 068 768	
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 068 768	FK		FL	1 068 768	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	32 940	
	Autres produits (I) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 101 708
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	335 122	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	165 877	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 349	
	Salaires et traitements*					FY	303 637	
	Charges sociales (10)					FZ	106 807	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	19 745	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	64 622		
	Autres charges (12)				GE	1		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 001 163
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	100 545
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 579	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 579	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 310	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 310	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	268
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	100 814

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIE

Néant ☐ *

										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	528	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	369	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	897	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)											HI	(897)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(113 259)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 103 287	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	890 111	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)											HN	213 176
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières									HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *									HP	8 311
		- Crédit-bail immobilier									HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)									HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD	
	(9)	Dont transferts de charges									A1	6 690
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires				A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N
Pénalités, amendes fiscales et pénales										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés										528		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS 5 S INGENIERIE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	12 225	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	31 350	KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	184	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	16 814	LC		LD	2 010	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	48 348	LO		LP	2 010	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	31	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 909	1U		1V			
TOTAL IV					1Q	3 940	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	64 513	0H		0J	2 010		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV	12 225	LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	31 350	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	184	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 802	MT	17 022	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	1 802	NH	48 556	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W
		Autres participations		I0		0X	31	0Y		0Z
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	338	2F	3 570	2G		
TOTAL IV		I3		NJ	369	NK	3 570	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	14 396	0L	52 126	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Désignation de l'entreprise <u>SAS 5 S INGENIERIE</u>								Néant ☐ *	
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 638	PF	8 586	PG	12 225	PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	22 566	QA	5 825	QB		QC	28 391
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	184	QI		QJ		QK	184
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 164	QM	5 334	QN	1 802	QO	6 696
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	25 915	QV	11 159	QW	1 802	QX	35 272
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	29 554	ØP	19 745	ØQ	14 027	ØR	35 272
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	26 250	5W	64 622	5X	26 250	5Y	64 622
	TOTAL II	5Z	26 250	TV	64 622	TW	26 250	TX	64 622
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		– corporelles	6E	6F	6G	6H			
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		– autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	26 250	UB	64 622	UC	26 250	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	64 622	UF	26 250				
	– financières	UG		UH					
	– exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 5 S INGENIERIE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	3 570	UV		UW	3 570			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	11 325		11 325					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 958		8 958				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	66 814		66 814				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 578		1 578					
	Charges constatées d'avance	VS	236		236					
	TOTAUX		VT	92 482	VU	88 912	VV	3 570		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	252		252						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	15 077		7 516		7 561				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	66 468		66 468						
Personnel et comptes rattachés		8C	41 553		41 553						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	26 279		26 279						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	86		86						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 128		4 128						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	72		72						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L	21 250		21 250						
TOTAUX		VY	175 169	VZ	167 607		7 561				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 471	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

IS - NORMAL

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Désignation de la société : SAS 5 S INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 663 217 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 213 176 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Amortissement des logiciels sur un an.
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 8 834 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 225		12 225	
Immobilisations incorporelles	12 225		12 225	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 350			31 350
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	184			184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 814	2 010	1 802	17 022
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	48 348	2 010	1 802	48 556
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	31		31	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 909		338	3 571
Immobilisations financières	3 940		369	3 571
ACTIF IMMOBILISE	64 514	2 010	14 397	52 127

Les flux s'analysent comme suit :

Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
----------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions		2 010	2 010
Apports			
Créations			
Réévaluations			

Augmentations de l'exercice		2 010		2 010
------------------------------------	--	--------------	--	--------------

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	12 225	1 802	369	14 397
Scissions				
Mises hors service				

Diminutions de l'exercice	12 225	1 802	369	14 397
----------------------------------	---------------	--------------	------------	---------------

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
--	---------------------------	-------------	-------------	---------------------------

- Frais d'établissement et de développement
- Fonds commercial
- Autres postes d'immobilisations incorporelles

3 639	8 587	12 225
3 639	8 587	12 225

Immobilisations incorporelles

- Terrains
- Constructions sur sol propre
- Constructions sur sol d'autrui
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions
- Installations techniques, matériel et outillage industriels
- Installations générales, agencements aménagements divers
- Matériel de transport
- Matériel de bureau et informatique, mobilier
- Emballages récupérables et divers

22 567	5 825		28 392
184			184
3 165	5 334	1 802	6 696
25 915	11 159	1 802	35 272

Immobilisations corporelles

29 554	19 746	14 028	35 272
--------	--------	--------	--------

ACTIF IMMOBILISE

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 92 483 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			3 571
Autres	3 571		
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 325	11 325	
Autres	77 350	77 350	
Capital souscrit - appelé, non versé			237
Charges constatées d'avance	237	237	
Total	92 483	88 912	3 571

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	26 250	64 622	26 250		64 622
Total	26 250	64 622	26 250		64 622

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	64 622	26 250
Financières		
Exceptionnelles		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 175 169 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	252	252		
- à plus de 1 an à l'origine	15 078	7 516	7 561	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 468	66 468		
Dettes fiscales et sociales	72 049	72 049		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	72	72		
Produits constatés d'avance	21 250	21 250		
Total	175 169	167 608	7 561	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 (*) Emprunts remboursés sur l'exercice
 (**) Dont envers les associés

7 471
72

Charges à payer

	Montant
HONOR. COMPTABLE A PAYER	3 180
HONOR. CONS. JURID. A PAY	600
BANQUES INTERETS COURUS	252
CONGES A PAYER	16 399
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	4 135
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	6 232
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 654
TAXE APPRENTIS. A PAYER	2 049
TAXE FORMAT. PROFES. CONT	2 079
Total	36 581

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCE AVANCEE	237		
Total	237		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA	21 250		
Total	21 250		



Engagements financiers

Crédit-Bail

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

5S INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : rue de l'artisanat
ZA sous la gare
01800 VILLIEU LOYES MOLLON
RCS BOURG EN BRESSE : 534 649 876

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des procédures comptables et fiscales en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 1 068 768 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1 001 163 euros.

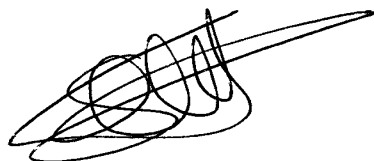
Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|----------------|
| - Achats de matières premières : | 335 122 euros. |
| - Autres charges externes : | 165 877 euros. |
| - Rémunération du personnel : | 303 637 euros. |
| - Charges sociales : | 106 807 euros. |

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 100 545 euros.

Le résultat courant avant impôts s'établit à 100 814 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 213 176,21 euros.



Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous allons porter nos efforts sur la politique commerciale afin d'augmenter notre chiffre d'affaires et continuerons à veiller au juste équilibre des charges.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31/12/2018, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICES	au comptant	Factures à 30 j.	Factures à 60 j.	TOTAL
31/12/2018	0	66 468	0	66 468
31/12/2017	0	113 510	0	113 510
31/12/2016	0	45 419	0	45 419

(Les montants sont exprimés en euros.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société n'a pas pris de participations dans d'autres sociétés.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune activité de recherche ou de développement n'a été effectuée.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 213 176,21 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Au compte « Autres Réserves », soit :	153 176,21 euros
- Sous forme de Dividendes soit :	60 000,00 euros

Soit l'ensemble du résultat :	213 176,21 euros



RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués, au titre des précédents exercices.

EXERCICE CLOS	DISTRIBUTION	ABATTEMENT 40%
31/12/2018	60 000	24 000
31/12/2017	30 000	12 000
31/12/2016	80 000	32 000

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du code de commerce, d'approuver les conventions visée à ce même article et conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE :

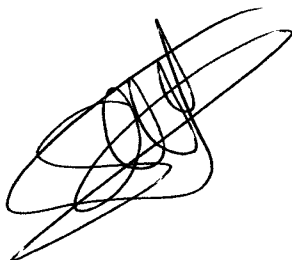
Nous vous précisons que la société n'est pas assujettie à la nomination d'un commissaire aux comptes selon l'article L 227-9-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

A Villieu Loyes Mollon
le 17 juin 2019,

Le Président



5S INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : rue de l'artisanat
ZA sous la gare
01800 VILLIEU LOYES MOLLON
RCS BOURG EN BRESSE : 534 649 876

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2018 se montant à 213 176,21 euros :

- Au compte « Autres Réserves » soit :	153 176,21 euros
- Sous forme de Dividendes soit :	60 000,00 euros

Soit l'ensemble du résultat :	213 176,21 euros

L'Assemblée prend acte :

- qu'aucune somme ne figure au bilan, au titre des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.
- et, conformément à l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale du 17 juin 2019.

Le 17 juin 2019,
Le président.

